

HASSAN BOUSETTA

**CHERCHEUR FNRS – CENTRE D'ETUDES DE
L'ETHNICITÉ ET DES MIGRATIONS,
PRÉSIDENT SCIENTIFIQUE
DE LA 11^{ÈME} JOURNÉE DES INSERTIONS**



« L'immigration est un phénomène naturel, incontournable et contribue à accroître notre richesse économique, sociale et culturelle »

Nous assistons depuis quelques mois à une accélération des mouvements migratoires en provenance des pays du sud de la Méditerranée en raison des crises sociales et politiques qui secouent cette région du monde. L'arrivée en Europe de milliers de personnes en quête de protection ou de meilleures perspectives pour eux-mêmes et leurs familles interpelle les citoyens, crée un débat au sein de nos sociétés et divise les opinions publiques européennes. De nombreuses questions sont soulevées à propos d'un phénomène très dramatisé par les médias de masse : quelle est l'ampleur des mouvements migratoires actuels? Pour quelles raisons les réfugiés viennent-ils en Europe? Les migrants constituent-ils une menace pour notre économie, pour nos emplois, pour notre système de sécurité sociale ou pour notre « identité culturelle »? Hassan Bousetta propose ici quelques éléments de réponse à ces questions qui seront débattues lors de la 11^{ème} Journée des insertions.

Depuis la première moitié de l'année 2015, les médias présentent la situation de l'asile comme étant un phénomène exceptionnel. Qu'en est-il à l'heure actuelle?

Il est vrai que les frontières extérieures de l'Union européenne sont soumises à une forte pression migratoire liée à des événements qui se déroulent dans l'environnement immédiat du continent. La crise syrienne a évidemment généré un grand flux de demandeurs d'asile mais il y a également toute une série d'autres pays en crise desquels arrivent les principaux groupes de personnes en quête de protection : l'Irak, l'Afghanistan, l'Érythrée parmi d'autres. Rappelons qu'il existe plusieurs profils de migrants : il y a les personnes qui quittent leurs pays de leur plein gré, sans contrainte aucune, il y a ceux qui le font par nécessité de trouver de meilleures opportunités sociales et économiques et il y en a d'autres qui se déplacent littéralement pour survivre. Dans ce cas, on a affaire à des personnes « en quête de protection » tel que cela est défini par la Convention de Genève. Les mouvements migratoires, qu'ils soient

déterminés par des motifs économiques ou de protection, connaissent tous les deux une globalisation et une augmentation importante ces dernières années. Cette accélération des mouvements migratoires – qui remonte au début des années 2000 - trouve sa source dans des crises politiques, mais également dans des inégalités économiques de plus en plus marquées entre pays du Nord et du Sud et à l'intérieur même des pays du Sud. C'est ainsi que l'on a assisté depuis janvier 2011 et le déclenchement des « printemps arabes » à une vague d'immigration qui a massivement emprunté la route de la méditerranée centrale, en provenance des côtes tunisiennes et libyennes à destination de Lampedusa et du sud de l'Italie.

Pourquoi parle-t-on d'une crise de l'asile ? La situation est-elle si grave et exceptionnelle que cela ?

Je dirais plutôt que l'on a affaire à une crise de l'accueil et des institutions qui en sont chargées. Cela concerne davantage les pays qui se trouvent aux frontières extérieures

de l'Union européenne et qui se voient de ce fait confrontés à un nombre important de demandes d'asile. On pense à la Grèce, à l'Italie, dans une moindre mesure à l'Espagne ainsi qu'aux pays des Balkans - les ex-pays yougoslaves qui sont exposés à de nombreuses tentatives de passage en provenance de la Grèce. La capacité d'accueil de tous ces pays et de l'UE se trouve aujourd'hui sous pression. Et bien qu'il ne faille pas sous-estimer le phénomène actuel qui est en croissance, il faut néanmoins rappeler qu'au bout du compte, seul un petit pourcentage des personnes se voit obtenir l'asile. En effet, à l'arrivée sur le territoire de l'Union européenne, chaque demande de protection est instruite et étudiée individuellement. À titre d'exemple, en ce qui concerne la Belgique¹, le nombre de demandes ainsi que les taux de régularisation pour l'année 2015 ne sont pas du tout exceptionnels et sont en tout cas en deçà de ce que l'on a connu en 2000.

Pour quelles raisons les réfugiés souhaitent-ils s'installer en Europe, parfois

très loin des frontières de leurs pays ?

Les personnes en quête de protection veulent certes s'installer dans l'Union européenne mais ils se retrouvent surtout dans les autres pays du pourtour méditerranéen. La grande majorité des réfugiés syriens par exemple, se trouvent en Turquie, en Jordanie, au Liban et dans d'autres pays du sud de la Méditerranée - de l'Égypte au Maroc -, ainsi que dans les pays du Golfe. Dans tous ces pays, les réfugiés vivent des situations d'extrême précarité et c'est ce qui explique que leur destination privilégiée reste l'Europe, parce que c'est là où ils auraient le plus de chance de vivre en sécurité et dans des conditions dignes. Si l'Allemagne a pris ses responsabilités en accueillant un très grand nombre de demandeurs d'asile - plus d'un million de personnes pour la seule année 2015 -, l'Union européenne peine à respecter son engagement à réinstaller 165.000 personnes sur son territoire parce qu'il y a un déficit de solidarité entre pays européens en la matière, notamment parmi les pays d'Europe centrale (Hongrie, Pologne, République Tchèque, etc). La Belgique, à travers les prises de position de son Secrétaire d'État Theo Francken, fait aussi preuve de très peu d'empressement à exécuter le plan de l'Union européenne pour la réinstallation des réfugiés.

Pour quelles raisons les Européens éprouvent-ils des difficultés à accueillir ces nouveaux demandeurs d'asile ?

Je pense qu'il y a d'abord et surtout une pression liée à la représentation médiatique qui tend à construire l'immigration comme un phénomène exceptionnel et de très grande ampleur. On a véritablement affaire à une mise en scène médiatique qui représente l'immigration comme un fléau, un envahissement du continent européen. Cela agit négativement sur les opinions publiques européennes à un moment où elles se trouvent très fragilisées. De plus en plus, on sent monter en Europe un sentiment d'insécurité identitaire couplé à une grande politisation de la question de l'immigration qui en fait l'objet d'un clivage idéologique très marqué. Au cours des années 80, on avait également traversé des moments de fortes tensions autour de la question de l'asile. C'est ainsi que dans les grandes villes de Belgique comme Liège, on évoquait souvent une supposée pression migratoire subie par les populations dans certains quartiers comme Sainte-Marguerite ou

Saint-Léonard. Trente ans plus tard, on est de nouveau face à des discours similaires, mais je pense que la politisation de la question est bien plus forte aujourd'hui... Il s'agit à mon sens là de l'un des éléments les plus déterminants qui jouent sur le durcissement du débat autour de cette question et sur la difficulté d'accueillir des migrants en Europe.

Que faudrait-il faire selon vous pour apaiser cette tension ?

Il y a à mon avis aujourd'hui une urgence à expliquer aux opinions publiques que l'immigration est un phénomène que l'on peut certes essayer de réguler et d'organiser, mais qu'il s'agit aussi d'un phénomène naturel qui a existé de tout temps. Je suis tout à fait d'accord avec Edouard Delruelle lorsqu'il affirme que la migration est en quelque sorte la respiration naturelle de l'humanité. Penser, comme veut le faire croire un Donald Trump, que l'on peut construire un mur entre les pays du Nord et les pays du Sud pour limiter les mouvements des populations est une vision totalement fantasmagorique. Sans compter que les phénomènes migratoires sont très globalisés et que l'examen des flux des migrants montre qu'il y a aujourd'hui bien plus de personnes du Sud qui s'installent dans des pays du Sud que dans les pays du Nord². Les chiffres contredisent l'idée d'un envahissement de l'Europe par des millions de barbares comme certains voudraient le faire croire. Par ailleurs, on a affaire à un

phénomène conjoncturel, intimement lié à l'instabilité de l'environnement immédiat de l'UE, constitué en grande partie de pays arabo-musulmans dont beaucoup sont entrés depuis 2010 dans de profondes crises sociales et politiques. Or, les pays occidentaux ont leur part de responsabilité dans cette instabilité, ne fut-ce que par les interventions militaires en Irak, en Afghanistan - le pays duquel proviennent le plus grand nombre de demandeurs d'asile - et en Libye. Penser que cela ne puisse pas produire d'effets sur l'Europe est un leurre.

Outre le sentiment d'insécurité identitaire que vous évoquez, ne pensez-vous pas que c'est l'insécurité économique et sociale qui influe sur la perception négative de l'asile par une part importante de l'opinion publique ?

Les deux phénomènes vont souvent de pair. C'est effectivement depuis la crise financière de 2008, qui a elle-même entraîné une crise économique, que se développe l'idée qu'il faut se replier sur soi, affirmer des identités nationales plus fortes et organiser la solidarité prioritairement en faveur de ceux qui nous ressemblent. Si cette vision très restrictive de la solidarité est justifiée par la crise économique, il n'en demeure pas moins que la Belgique et les pays occidentaux en général restent parmi les pays les plus riches du monde avec des niveaux de vie très élevés en comparaison avec d'autres pays. Il faut



Photo : Nicolas Fabry

donc savoir raison garder et ne pas remettre en cause notre devoir de solidarité internationale. Accepter d'accueillir des migrants est justement l'une des formes d'action de solidarité internationale à l'égard des pays et des citoyens les plus pauvres de cette planète.

Mais en même temps, ceux qui souffrent de la crise ce ne sont pas les personnes les plus riches et on ne peut pas nier qu'il y a des pans entiers des sociétés occidentales qui se paupérisent. N'y a-t-il tout de même pas une certaine légitimité à vouloir protéger l'économie de son pays, les emplois qui se raréfient ou encore les acquis sociaux qui se verraient peut-être menacés par l'arrivée massive de personnes étrangères?

L'idée que les réfugiés menacent l'économie est objectivement fautive parce que cela voudrait dire qu'en arrivant chez nous, les réfugiés vont uniquement profiter de notre système de solidarité. Or la réalité montre que les réfugiés, par leur travail, participent à l'accroissement de la richesse nationale. C'est une constante historique. Généralement, ce que coûtent les migrants de manière nette à la comptabilité nationale est compensé par ce qu'ils y apportent. Il arrive même que l'impact fiscal de l'immigration soit clairement positif. C'est ce que démontrent par exemple certaines enquêtes menées en Grande-Bretagne. Mais il n'y a rien d'étonnant à cela, car lorsque l'on fait des milliers de kilomètres en bravant des obstacles innombrables pour parvenir en Europe, ce n'est certainement pas pour profiter des allocations de chômage mais bien pour essayer d'améliorer ses conditions d'existence par le travail ! L'année passée, un grand groupe international de consultance a décerné le prix du meilleur entrepreneur du monde à un Syrien qui est arrivé en France sans un sou et qui se trouve aujourd'hui à la tête d'une grande entreprise de construction générale après avoir inventé un processus de fabrication d'échafaudages. Cela est très révélateur de l'énergie, du dynamisme et du potentiel de croissance économique qui sont apportés par l'immigration et qui sont malheureusement trop souvent sous-estimés voire ignorés.

S'il est admis que les migrants apportent une contribution positive à la croissance économique d'un pays de manière globale, n'y a-t-il pas un risque que les migrants contribuent à accroître la pression



sur le marché du travail dans un contexte de raréfaction de l'emploi ?

Les emplois qui demandent peu de qualification, qui sont peu sûrs et peu rémunérés sont loin d'être rares. Dans toutes les grandes villes du monde ces emplois sont assumés par une main d'œuvre issue de l'immigration qui produit de la valeur et qui accepte des conditions de travail souvent très difficiles. La raréfaction de l'emploi n'est donc vraie que pour l'emploi de qualité. Mais pour un nombre très important d'autres emplois – le secteur le plus emblématique est celui de l'Horeca -, il y a une demande très forte qui est constamment générée par l'économie à cause de la dualité du marché du travail.

Beaucoup de chômeurs accepteraient probablement ces mêmes emplois s'ils étaient mieux rémunérés et plus sécurisés. L'arrivée sur le marché de l'emploi des migrants qui acceptent des conditions de travail défavorables ne contribuerait-elle pas à la pérennisation des emplois de piètre qualité et de l'exploitation des travailleurs, surtout pour les catégories sociales les plus vulnérables?

Ce n'est pas un phénomène nouveau. Lorsque les mineurs italiens, turcs et marocains sont venus en Belgique, les travailleurs belges ne voulaient pas travailler dans les mines parce que d'autres opportunités leur étaient ouvertes. On ne peut pas reprocher à des groupes entiers de personnes d'accepter des emplois précaires et encore moins de les culpabiliser pour ce qui relève de la nature

même de notre marché du travail et de son fonctionnement structurel ! Évidemment qu'il serait bien mieux pour tout le monde d'avoir un travail sécurisé, régulier et encadré par la loi mais malheureusement, ce n'est pas comme ça que fonctionne le marché du travail. En attendant, c'est dans ce cadre imparfait que les migrants créent de la valeur. Quant à la question de l'exploitation, on peut en effet rappeler que dans notre pays, le patronat a toujours eu comme attitude de vouloir maximiser la rentabilité économique de l'immigration tout en minimisant les coûts sociaux. Ils l'ont fait pour les grands mouvements migratoires des années 50 et 60 et ils le font encore aujourd'hui. En effet, on peut rappeler que la FEB a créé un groupe de travail pour étudier l'employabilité des nouveaux migrants, parce qu'il est évident que parmi les Syriens ou les Afghans qui viennent d'arriver chez nous, beaucoup sont dotés de compétences que l'on pourrait exploiter. Cela veut donc dire que les problèmes liés à l'immigration aujourd'hui sont avant tout causés par un désinvestissement dans les politiques d'intégration, surtout dans les premiers temps de l'immigration - les deux ou trois premières années - où il faut un encadrement permettant aux personnes de trouver leur place dans notre société. À ce niveau-là, je crois que l'on est très loin du compte.

L'Allemagne a récemment ouvert ses portes à un nombre important de nouveaux migrants dans le but spécifique de contrer le vieillissement de sa population.



Sommes-nous aujourd'hui en Belgique en situation de besoin de main-d'œuvre étrangère, comme il y en a eu par le passé, notamment au sortir de la Deuxième Guerre mondiale ?

La difficulté avec cette question, c'est qu'elle contient un sous-entendu idéologique qu'il est selon moi capital de désamorcer. Ce sous-entendu pourrait être formulé de la manière suivante : « La présence de l'immigré est problématique. Il faut donc toujours lui trouver une bonne raison d'être là ». Mais pour quelle raison donc cette présence poserait-elle problème ? Un auteur comme Abdelmalek Sayad³ a écrit des pages magistrales autour de cette idée. L'une des justifications les plus souvent avancées de la présence des immigrés, c'est le travail. Et aujourd'hui, on parle plus précisément de la nécessité de trouver de nouveaux cotisants à la sécurité sociale. Le problème c'est que l'on ne peut pas avoir de certitudes sur les conséquences de choix politiques et d'orientations économiques tant qu'on ne les a pas fait. On sait par exemple que l'économie de notre pays a bénéficié de la main-d'œuvre immigrée que l'on a accueillie au sortir de la Deuxième Guerre. Cela est un fait. Mais peut-on dire ce qui se serait passé si l'on avait fait le choix inverse ? Certains pensent que l'on aurait eu moins de croissance tandis que d'autres affirment que face à une pénurie de main-d'œuvre, la nécessité de recourir à l'innovation technologique aurait peut-être permis d'atteindre le même niveau de développement que celui d'aujourd'hui.

Mais ce ne sont là que des spéculations et il en découle que l'on ne peut pas justifier la présence de l'immigration par des raisons – et des calculs – économiques. Dire, comme le fait Angela Merkel, que l'Allemagne a besoin d'immigrés pour financer les pensions est sans doute courageux et repose sur de bonnes intentions, mais c'est aussi une prise de position très instable, car on sait que cela repose sur des hypothèses et des paramètres qui peuvent être remises en cause demain. Cela peut provoquer des ruptures au sein de l'opinion publique européenne qui peuvent avoir des conséquences très lourdes sur la cohésion de nos sociétés. C'est la raison pour laquelle je m'oppose à ce que l'on justifie l'accueil des migrants par l'état de nos besoins économiques. Je prône au contraire que l'on abandonne toutes ces spéculations qui cherchent à justifier la présence de l'immigré et que l'on fasse un effort de pédagogie pour faire accepter l'idée que l'immigration est un phénomène naturel, incontournable, qui certes doit être régulé, mais qui contribue à accroître notre richesse économique, sociale et culturelle.

Vous affirmez que l'arrivée des migrants n'aurait pas un impact négatif sur nos systèmes de solidarité et de sécurité sociale. Il n'empêche que les politiques d'austérité mises en place depuis un certain nombre d'années exercent une pression permanente pour les voir diminuer...

Il y a des tensions sur nos systèmes de protection sociale mais qui sont liées à des choix

que l'Union européenne et les États ont fait, tout à fait indépendamment des phénomènes migratoires. La Belgique - à l'instar d'autres pays européens comme la France ou l'Allemagne - est beaucoup plus riche aujourd'hui qu'elle ne l'était vers milieu des années 70. Par conséquent, nos systèmes de santé, d'éducation et de sécurité sociale devraient en toute logique fonctionner mieux qu'à cette époque. Or, si l'on avait réussi à construire entre 1945 et 1976 un modèle de société alliant croissance économique et très hauts niveaux de sécurité sociale, cette dernière subirait aujourd'hui de fortes pressions parce que l'on a opté pour un autre modèle redistributif des richesses. Comme la démonstration en a été récemment faite par Thomas Piketty⁴, aujourd'hui, l'argent sert à rétribuer beaucoup plus le capital et beaucoup moins le travail. C'est ce choix politique qui constitue l'une des causes de la pression sur nos systèmes de protection sociale et non pas l'immigration.

Pourtant cette pression qui ressemble à un détricotage est très rarement justifiée par la volonté de rétribuer davantage le capital. On a plutôt tendance à sous-entendre que le système est devenu « impayable » à cause de l'augmentation du nombre de ceux qui en bénéficient...

On assiste en effet à une exploitation politique d'un sentiment qui ne correspond en rien à la réalité objective. Et la réalité, comme je le disais plus haut, c'est que l'Europe, malgré la crise, domine l'économie internationale. Il en est de même pour les États-Unis qui demeurent, malgré leur haut niveau d'endettement, une puissance économique et militaire incontournable. Lorsque Donald Trump lance son slogan « Make America great again », il sous-entend que nous serions dans une situation contraire. Il faut donc bien distinguer les discours et les perceptions d'un côté et les réalités de l'autre. D'ailleurs, ce n'est pas pour rien que les pays occidentaux constituent des destinations privilégiées pour les migrants. L'immigration est par conséquent aussi un révélateur de la puissance économique d'un pays ou d'une région. Le problème c'est que les peuples européens traversent une période de doutes par rapport à leur place dans l'histoire et dans le monde. L'immigration a apporté avec elle beaucoup de richesses mais aussi l'idée que nos sociétés devaient se construire sur la multiculturalité. Cela a amené les nations

à devenir beaucoup plus plurielles mais a également conduit au développement d'un doute identitaire qui est aujourd'hui exploité politiquement par des gens comme Marine Le Pen ou par Bart De Wever.

Pour beaucoup de personnes, l'arrivée massive de populations étrangères (dont beaucoup de culture arabo-musulmane) fait peser un risque sur notre « identité » et notre culture. D'où vient cette crainte ?

Je pense que cette crainte porte sur les pratiques culturelles que les migrants apportent nécessairement avec eux. Or, toute pratique culturelle n'est pas acceptable par principe. Il est par exemple évident qu'il existe des pratiques propres à des minorités culturelles qui peuvent être oppressantes, qui imposent des contraintes dégradantes aux femmes et aux hommes et qui peuvent contredire les valeurs de la démocratie libérale. Il ne peut donc être question d'adhérer à un relativisme culturel absolu qui affirmerait que toutes les pratiques culturelles sont bonnes a priori. Il faut d'ailleurs rappeler que cette notion de relativisme culturel n'a été défendue par Claude Lévi-Strauss que comme un principe méthodologique d'observation des sociétés et des cultures⁵. Pour ma part, je plaide pour que l'on parte de l'analyse objective de la réalité pour ensuite évaluer les nouvelles pratiques culturelles au regard de leur adéquation avec les principes démocratiques, notamment le respect des libertés individuelles. De même que l'on ne peut pas accepter a priori toutes les pratiques culturelles minoritaires, on ne peut pas non plus les exclure d'avance car cela reviendrait à dire que la culture majoritaire doit être dominante du fait même qu'elle est majoritaire. C'est l'idée qui est défendue par les assimilationnistes qui souhaitent imposer une culture qu'ils estiment être seule légitime. Je pense qu'il faut plutôt opter pour le modèle de l'interculturalité qui permet de construire une culture commune qui doit être négociée entre les différentes composantes de la société dans le respect d'un certain nombre de principes fondamentaux.

Avons-nous aujourd'hui un consensus, une paix sociale autour de ce principe ?

Nous vivons une période de tensions extrêmes autour de cette question mais le débat politique est en profonde contradiction avec la réalité sociale. Une part importante

des discours politiques actuels voudrait réaffirmer et reconstituer une pureté identitaire imaginée – qui n'a en vérité jamais existé –, tandis que la réalité de l'Europe aujourd'hui, c'est qu'il s'agit d'un grand continent sociologiquement multiculturel qui a été travaillé par de grandes vagues d'immigration. Une ville comme Bruxelles, compte près de 50% de sa population qui est étrangère ou d'origine étrangère. En 70 ans, l'immigration est devenue profondément imbriquée dans le tissu social et c'est cette réalité que certains sous-estiment volontairement.

Mais cette imbrication ne va pas sans difficultés. Les phénomènes de ghettoïsation par exemple... Comment jugez-vous les politiques d'intégration en Belgique ?

Il y a surtout un problème de pauvreté croissante au sein des populations issues de l'immigration. Un Belgo-Marocain et un Belgo-Turc sur deux vivent en dessous du seuil de pauvreté. Mais en même temps, les immigrés ne forment pas un ensemble homogène, car ils sont traversés par des clivages de stratification sociale. Quant aux politiques d'intégration, il faut distinguer les politiques spécifiques des politiques générales. Beaucoup de personnes faisant partie des « élites » au sein des communautés étrangères ne passent jamais par un dispositif d'intégration ou ne sont jamais amenées à rencontrer un fonctionnaire de l'intégration. Cela veut dire que les dispositifs spécifiques ne touchent qu'une petite fraction du public. Ce sont donc les dispositifs généraux qui sont à mon avis plus importants et mériteraient d'être davantage soutenus : le fonctionnement de l'école, de la sécurité sociale, du marché du logement et du marché du travail, ce sont là les grands mécanismes intégrateurs mais qui connaissent pourtant de grandes lacunes. En Belgique, comme le démontrent les enquêtes Pisa, on ne peut que constater l'incapacité de l'école – et surtout de l'école publique – à réduire les inégalités sociales. La mise en place du « Décret Inscriptions » a montré l'existence de situations de privilège permettant à des groupes sociaux de monopoliser certaines écoles en repoussant les plus faibles vers des écoles de moins bonne qualité. Or, souvent les plus faibles sont des enfants issus de l'immigration. Cette difficulté est aussi liée à un problème de concentration spatiale des populations immigrées qui devrait

à un moment donné être résolu, car parmi les dix-neuf communes de Bruxelles, six accueillent de manière tout à fait disproportionnée une part très importante de la multiculturalité bruxelloise. Cela dit, cette concentration spatiale n'est pas toujours un mal en soi. Certaines études ont en effet montré que les quartiers de Chinatown à travers le monde ont permis l'intégration économique des Chinois à l'étranger parce qu'ils créent des opportunités d'emplois autour d'une culture particulière. De même, si l'on prend le cas de la petite Anatolie à Bruxelles, on constate un phénomène similaire, avec le développement de toute une économie liée aux petits commerces turcs qui créent des opportunités d'emplois importantes pour les membres de cette communauté. Toute ségrégation spatiale n'est donc pas à condamner a priori. Le problème à Bruxelles c'est que cela s'accompagne d'une concentration de désavantages sociaux. L'autre mécanisme d'intégration sur lequel il est nécessaire d'agir avec plus d'efficacité, c'est le travail. Il faudra notamment s'attaquer au phénomène du « plafond de verre » car on peut aisément constater l'existence de blocages importants que subissent certains groupes sociaux pour accéder à des emplois en adéquation avec leurs formations. Par rapport à cette question particulière, nous avons beaucoup à apprendre des pays anglo-saxons parce qu'ils sont beaucoup plus sévères avec les mécanismes discriminatoires que les pays continentaux européens.

Propos recueillis par SK

¹ Voir page ci-contre.

² En 2013, on compte, selon les Nations Unies, 82 millions de personnes issues de pays du Sud qui habitent dans d'autres pays du sud contre 81 millions de personnes du Sud qui s'installent dans des pays du Nord.

³ Abdelmalek Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles: De Boeck, 1991.

⁴ Thomas Piketty, *Le Capital au XXI^e siècle*, collection « Les Livres du nouveau monde », Le Seuil, 2013.

⁵ Claude Lévi-Strauss, *Race et histoire*, 1952, collection « Médiations », ed. Gonthier, Paris, 1982 (1961).



Focus :

L'asile en Belgique : quelques chiffres

Les demandes d'asile par mois (2014-2015)

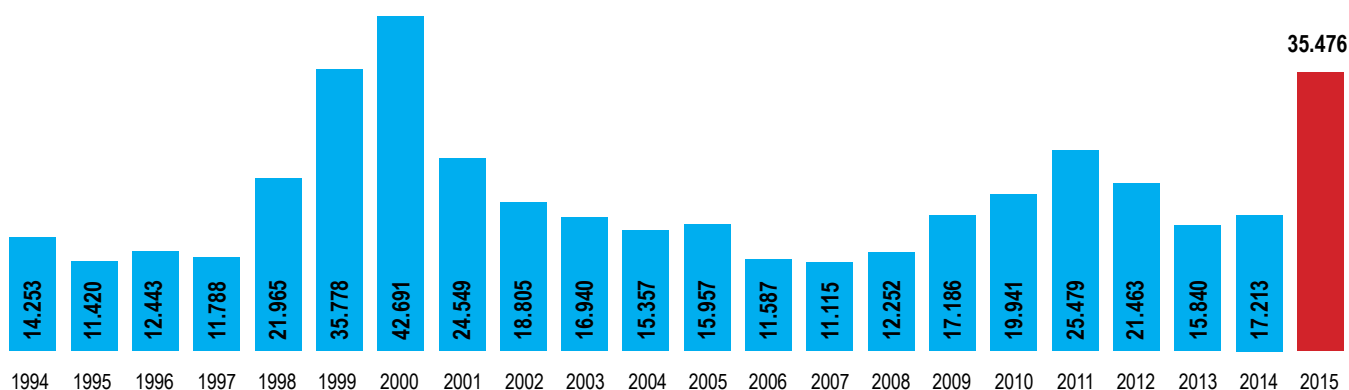
	2014	2015	Progression
Janvier	1.376	1.313	-4,6%
Février	1.209	1.211	+0,2%
Mars	1.177	1.348	+14,5%
Avril	1.193	1.289	+8,0%
Mai	1.122	1.708	+52,2%
Juin	1.403	2.289	+63,2%
Juillet	1.490	2.975	+99,7%
Août	1.580	4.621	+192,5%
Septembre	1.797	5.512	+206,7%
Octobre	1.693	4.810	+184,1%
Novembre	1.528	4.199	+174,8%
Décembre	1.645	4.201	+155,4%
Total	17.213	35.476	+106,1%

Les pays d'origine

des demandeurs d'asile en 2015

Pays d'origine	Nombre	%
1. Irak	7.722	21,8%
2. Syrie	7.554	21,3%
3. Afghanistan	7.099	20%
4. Somalie	1.932	5,4%
5. Indéterminé	846	2,4%
6. Russie	777	2,2%
7. Guinée	752	2,1%
8. RD Congo	650	1,8%
9. Albanie	538	1,5%
10. Iran	537	1,5%
Autres pays	7.069	19,9%
Total	35.476	

Les demandes d'asile par année (1994-2015)



Décisions dans les dossiers d'asile en 2015

Décision au fonds (par le CGRA)	Nombre
Reconnaissance de la qualité de réfugié	6.757
Octroi du statut de protection subsidiaire	1.365
Refus du statut de réfugié et du statut de protection subsidiaire	4.238
Refus de prise en considération d'une demande d'asile	364
Refus techniques	337
Exclusion du statut de réfugié ou du statut de protection subsidiaire	62
Renonciation, retrait, abrogation du statut de réfugié et de PS, sans objet	242

Source : Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides
http://www.cgra.be/sites/default/files/statistiques_asile_decembre_2015_0.pdf